



Renaison infos

L'information officielle de la mairie de Renaison

04 77 64 40 22 - contact@renaison.fr - www.renaison.fr

Election Conseil Municipal d'Enfants

Jeudi 12 octobre, la salle informatique de l'école élémentaire s'est transformée en bureau de vote. Urne, isoloirs, cartes d'électeurs, bulletins de vote et liste électorale sur laquelle chaque élève électeur a apposé sa signature, étaient installés.

Les 171 élèves de CE1 à CM2 ont pu procéder à leur premier vote citoyen comme les grands !

Il a fallu choisir parmi les 11 candidats, 6 d'entre eux pour compléter l'équipe déjà en place.

Ce nouveau Conseil Municipal d'Enfants composé de 12 élèves aura pour mission d'élaborer des projets pour leur école et/ou la commune et les soumettre aux élus de la commune. Ce travail se fera avec l'aide de Boris GROUPI, responsable du service scolaire.

Agenda

Vendredi 3/11

Don du sang

Salle La Parenthèse - 15h

04 77 64 28 95

Samedi 4/11

Bourse aux jouets organisée par le Sou des écoles

Salle des associations - 9h

06 29 46 54 11

Samedi 11/11

Commémoration de l'armistice de 1918

Départ cortège devant mairie - 11h30

04 77 64 40 22

Les 18 et 19/11

Marché africain organisé par le Comité de Jumelage avec Pagouda

Salle des associations

S. 10h/19h et D. 10h/12h

06 45 29 90 42

Samedi 18/11

Loto organisé par Avenir Côte Foot

Salle La Parenthèse - 20h

06 23 16 51 31

Samedi 25/11

Spectacle "Alors, on en parle..." au profit de la ligue contre le cancer organisé par la caisse locale des salariés du Crédit Agricole

Salle La Parenthèse - 17h

06 83 55 61 57

Les 2 et 3/12

Foire artisanale et commerciale du saucisson vigneron organisée par l'Union des Commerçants de Renaison

Dans le bourg et salle ERA - 9h

06 81 20 97 54



Samedi 21 octobre, les 6 nouveaux élus se sont vu remettre par Monsieur le Maire, Laurent BELUZE, quelques petits cadeaux d'intronisation offerts par la commune et la fameuse écharpe tricolore symbole du devoir des élus de la République. Les élus remercient l'association "Copines et Compagnie" qui a confectionné les écharpes.



Réalisations / Projets du mois

- Installation rue du Commerce des banderoles "Renaison, fier de ses commerces" avec des photos de mains représentant les différents corps de métier présents sur la commune. Les photos ont été réalisées par Evelyne Deveaux.
- Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire ont commencé.
 - A partir du 6 novembre les enfants déjeuneront dans la salle d'évolution. Malgré les travaux, un cheminement piétons sera maintenu sur la rue du Docteur Rouarts et par le passage du Colombier.
 - **Jusqu'au 1er mars 2024 les véhicules de plus de 19 tonnes sont autorisés à circuler en sens interdit dans la rue de Gruyères. Soyez prudents.**



Zone bleue : rappel

Certains stationnements sont en "zone bleue". Il convient donc d'y prêter attention et de mettre son disque de stationnement en évidence.

Consignes de tri dans le cimetière

Il a été constaté des erreurs de tri dans les bacs jaunes "emballages" situés dans le cimetière.

Voici un rappel sur les consignes de tri des déchets :

- Les fleurs artificielles et les pots en plastiques (vides) vont dans les bacs à couvercle bordeaux "ordures ménagères".
- Les pots en verre vont dans le point d'apport volontaire "verre" situé dans le bourg.
- Les plaques en pierre, les pots de fleurs en terre cuite... vont dans les gravats en déchèterie.
- Tous les déchets verts (herbes, feuilles, terre, fleurs naturelles...) vont dans les espaces dédiés aux végétaux, 2 bacs sont à disposition aux 2 entrées du cimetière.

Merci à tous de respecter les consignes de tri.



Renaison : Village ambassadeur du don d'organes

Le conseil municipal a décidé de faire de Renaison un village ambassadeur du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+ et ainsi partager les valeurs de solidarité et de fraternité.

Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'académie de médecine.

Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1 000 décès par manque de greffons.

Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 33% alors que selon différentes enquêtes il devrait être de 15%. Même si la loi précise que nous sommes tous donateurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : "toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ?".

Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger !

La commune va matérialiser cet engagement par la pose de panneaux aux entrées du village.

Le "ruban vert" porte l'image de cette belle cause. Il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr ou contacter par email : villes-ambassadrices@greffesplus.fr



Goûter gourmand : pensez à vous inscrire

Vous habitez Renaison, vous êtes âgé(e)s de 71 ans ou plus, le CCAS de la commune vous propose un moment de convivialité autour d'un goûter gourmand accompagné d'un spectacle proposé par le Cabaret L'Elégance, **vendredi 15 décembre à 14h à la salle La Parenthèse**. Si vous n'avez pas reçu de courrier et que vous souhaitez participer, merci de vous inscrire au plus tard vendredi 10 novembre, en mairie, muni de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile.

Si vous ne pouvez pas partager ce moment et que vous êtes âgé(s) de 80 ans ou plus, vous pouvez bénéficier d'un ballotin de chocolats. Merci de vous inscrire au plus tard vendredi 10 novembre, en mairie.



VigiEau : un nouvel outil pour rester informé !

Le Gouvernement lance en collaboration avec LaRéserve.tech et Météo France la plateforme VigiEau.gouv.fr : un outil simple pour permettre à chacun citoyen, agriculteur, maire ou encore aux chefs d'entreprise de s'informer sur les restrictions de l'usage de l'eau en vigueur localement, tout en partageant les conseils les plus appropriés.

**Nos nappes phréatiques sont basses,
nous devons tous faire attention à
notre consommation d'eau.**



Fermeture progressive du réseau cuivre pour laisser la place à la fibre optique

Le réseau de télécommunication détenu par Orange (ex France Télécom) est actuellement déployé sur le territoire grâce à des câbles cuivre. Il relie les foyers, fournit le téléphone fixe, Internet et la télévision et sera remplacé par la fibre optique, une technologie plus moderne, rapide et puissante.

La fermeture du réseau cuivre interviendra à partir du 31 janvier 2026 sur la commune de Renaison.

L'installation de la fibre est gratuite jusqu'au 31 décembre 2025.

Vous devez contacter THD42 pour mettre la fibre à votre domicile, cela ne signifie pas le changement immédiat du téléphone, mais d'anticiper la migration. Vous aurez le temps et le choix de contacter un fournisseur.

Des questions, des informations ?

Contactez la cellule usagers du réseau THD42 au 04 77 430 855

**Avec le Réseau THD 42,
anticipez votre transition vers la fibre**



Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le LAEP de Renaison vous accueille les vendredis de 8h30 à 11h à la maison des associations, 22 rue Stéphane Bertaud.

Il s'agit d'un lieu de prévention et de socialisation pour les enfants de la naissance jusqu'au 6 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, de tout adulte référent et pour les futurs parents.

C'est un accueil gratuit, anonyme et confidentiel. Chacun vient à son rythme, quand il veut, sans inscription ni rendez-vous.

Les objectifs :

- Conforter la relation enfant-parent,
- Favoriser le développement et l'autonomie des enfants,
- Aider à la socialisation de l'enfant,
- Aider à préparer la séparation avec le milieu familial en vue par exemple de l'entrée à l'école,
- Valoriser l'épanouissement de la personne,
- Favoriser la rencontre entre les familles,
- Concourir à lutter contre l'isolement social.



Arnaques au dépannage à domicile

10 conseils pratiques :

1. Attention aux prospectus d'aspect "officiel" déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants ; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
2. Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
3. Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
4. N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
5. N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
6. Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
7. Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
8. Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
9. Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance : gardien, proches.
10. Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

FAITES-VOUS DÉPANNER
PAS ARNAQUER

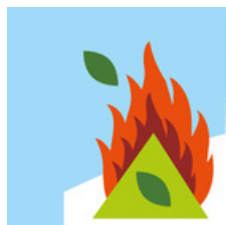


Brûlage des déchets

Tout brûlage en plein air est interdit. Cette mesure est prise pour éviter les incendies, les nuisances atmosphériques et les troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée (Article 84 du règlement sanitaire départemental).

Les déchets verts ne doivent en aucun cas être déposés avec les ordures ménagères.

Vous pouvez les composter ou les porter à la déchèterie du Mardeloup située sur la commune de Pouilly les Nonains.



NE BRÛLONS PLUS
nos déchets verts
à l'air libre !

Usurpation d'identité

L'essor des démarches administratives en ligne s'est malheureusement accompagné d'une montée en flèche des usurpations d'identité !

À chaque fois qu'il faut envoyer une copie d'un document sensible à un destinataire, la prudence est de mise.

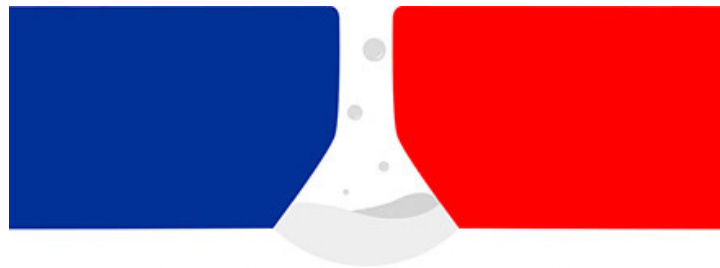
Afin de sécuriser vos démarches, le service public en ligne "DossierFacile.fr" a mis au point un filigrane appliqué sur les documents afin d'empêcher leur détournement.

Alors que cette fonctionnalité était au départ uniquement destinée à la location immobilière, elle a été étendue en dehors de ce service pour pouvoir être utilisée pour n'importe quelle démarche.

Un fonctionnement simple :

Pour l'utiliser, il vous suffit de vous rendre sur <https://filigrane.beta.gouv.fr/> afin de déposer le document de votre choix sur le site.

Vous pourrez alors choisir le texte à apposer dessus. Ce peut-être par exemple "Document exclusivement destiné à la location immobilière" ou encore le nom spécifique de la transaction en cause. Cliquez ensuite sur le bouton "Ajouter le filigrane", puis téléchargez le document ainsi modifié.



beta.gouv.fr

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : 8h30-12h / 14h30-19h30
- les samedis : 9h-12h / 15h-19h
- les dimanches et jours fériés : 10h-12h

